

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
24 mai 2005  
Français  
Original: anglais

**Assemblée générale**  
**Cinquante-neuvième session**  
Point 58 de l'ordre du jour  
**Maintien de la sécurité internationale - relations  
de bon voisinage, stabilité et développement  
en Europe du Sud-Est**

**Conseil de sécurité**  
**Soixantième année**

**Lettre datée du 23 mai 2005, adressée au Secrétaire général  
par les Représentants permanents de la Grèce et de la Roumanie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous avons l'honneur de vous faire tenir ci-joint la Déclaration de Bucarest adoptée par la huitième Réunion des chefs d'État et de gouvernement des États participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est (SEECP) (voir annexe).

Le Sommet a eu lieu à Bucarest le 11 mai 2005. À cette occasion, la Grèce a succédé à la Roumanie à la présidence en exercice du SEECP.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point 58 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Grèce  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Adamantios Th. **Vassilakis**

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Roumanie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(*Signé*) Mihnea Ioan **Motoc**



**Annexe à la lettre datée du 23 mai 2005, adressée  
au Secrétaire général par les Représentants permanents  
de la Grèce et de la Roumanie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Déclaration de Bucarest adoptée par la huitième  
Réunion des chefs d'État et de gouvernement  
des États participant au Processus de coopération  
d'Europe du Sud-Est**

Les chefs d'État et de gouvernement des États participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est (SEECF), à savoir MM Alfred Moisiu, Borislav Paravac, Georgi Parvanov, Stjepan Mesic, Kostas Karamanlis, Branko Crvenkovski, Traian Basescu, Vojislav Kostunica, et le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, M. Abdullah Gul, se sont réunis à Bucarest le 11 mai 2005 à la faveur de la huitième Réunion du SEECF, afin de faire le bilan des progrès accomplis pendant la présidence de la Roumanie (avril 2004-mai 2005) et de réfléchir à de nouveaux moyens de renforcer la coopération dans le cadre du Processus. Le Président Vladimir Voronin participait à la Réunion en qualité d'observateur.

Étaient présents les ministres des affaires étrangères ci-après : MM. Kastriot Islami, Mladen Ivanic, Petros Molyviatis, Mihai-Razvan Ungureanu, président en exercice du SEECF, et Vuk Draskovic. Étaient également présents M. Nikolay Milkov, Ministre adjoint des affaires étrangères, M<sup>me</sup> Marija Pejcinovic Buric, secrétaire d'État, M. Volkan Bozkir, Ambassadeur et Sous-Secrétaire d'État adjoint, et M. Tihomir Ilijevski, Ambassadeur. M. Andrei Stratan, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, participait à la Réunion en qualité d'observateur.

Les invités spéciaux ci-après étaient également présents : M. Olli Rehn, Commissaire de l'Union européenne en charge de l'élargissement, M. Jan Kubis, Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), M. Klaus Schumann, Directeur général, Conseil de l'Europe, M. Erhard Busek, Coordonnateur spécial du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, M. Lawrence Rossin, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU et chef adjoint de la MINUK, M. William Hill, chef de la Mission de l'OSCE en Moldova, et M. Alexandru Ionas, Directeur par intérim du Centre de l'Initiative de coopération pour l'Europe du Sud-Est (SECI).

*Réaffirmant* l'importance de renforcer davantage la coopération régionale pour assurer une paix, une stabilité et une prospérité économique durables dans les pays participant au SEECF et de rehausser la visibilité politique du Processus, « voix de la région par excellence » et force motrice de l'intégration européenne et euroatlantique,

*Réaffirmant* leur volonté d'œuvrer conjointement à la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte de Bucarest sur les relations de bon voisinage, la stabilité, la sécurité et la coopération en Europe du Sud-Est et tous les documents pertinents du SEECF,

*Sachant* que des progrès sensibles ont été accomplis sur la voie de la démocratie, de l'économie de marché et d'une société civile forte dans les États

participant au Processus et qu'il demeure indispensable de progresser encore pour resserrer la coopération au niveau régional,

*Sachant* que les pays participant au Processus se heurtent à des risques et à des défis communs qu'ils ne pourront surmonter qu'en coopérant plus étroitement,

*Les chefs d'État et de gouvernement des États participant au Processus de coopération d'Europe du Sud-Est,*

1. *Se déclarent profondément affectés* par le décès du pape Jean-Paul II, dont la remarquable action à la tête de l'Église catholique en faveur de la paix, de la liberté, de la démocratie et du respect des droits de l'homme restera gravée dans les mémoires;

2. *Constatent avec plaisir* que, pendant la présidence de la Roumanie, le SEECP a acquis une visibilité politique, devenant la véritable « voix de la région », partenaire dans le dialogue avec d'autres structures régionales. Les réunions tenues au niveau ministériel ou à celui des directeurs politiques, ainsi que d'autres manifestations organisées pendant cette période dans le cadre du Processus ont contribué au renforcement de la coopération entre les États participants et élargi la portée de leur action commune;

3. *Accueillent avec satisfaction* la participation à part entière de la République de Croatie au SEECP et celle de la République de Moldova en qualité d'observateur. Ils prennent note de la demande que la République de Moldova vient de présenter en vue de devenir un État participant. Ils ont chargé la Commission des directeurs politiques d'accueillir favorablement cette demande à la lumière de la Charte de Bucarest et de son annexe et de faire rapport en temps voulu pour qu'une décision puisse être adoptée au prochain sommet du SEECP;

4. *Accueillent avec satisfaction* le progrès du processus d'intégration à l'Europe des États de la région, dont témoignent les décisions adoptées par le Conseil de l'Union européenne au cours des derniers mois;

5. *Constatent* l'importance des activités menées dans le cadre de la Charte de l'Adriatique, instrument précieux qui vise à aider les États Membres à devenir membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), ainsi que celle d'efforts soutenus de la part des États participants concernés en vue d'adhérer au Partenariat pour la paix. Ils continueront d'appuyer leurs efforts par l'entremise du Programme d'aide à l'instruction militaire (PAIM);

6. Dans le cadre d'une stabilité régionale accrue, condition préalable indispensable aux progrès du processus démocratique, *soulignent* l'importance du respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières, et *soulignent* également les principes du respect du droit international et du dialogue comme moyen de règlement pacifique des différends;

7. *Expriment* leur volonté de renforcer le rôle du SEECP comme fondement de l'intégration européenne et euroatlantique des pays participant au Processus, de s'associer à cette fin aux efforts visant à intensifier la coopération dans des domaines comme la justice et les affaires intérieures et, ce faisant, d'encourager les initiatives émanant de la région de l'Europe du Sud-Est;

8. *Soulignent* leur volonté de continuer à renforcer la dimension militaire de la coopération régionale en Europe du Sud-Est en tirant parti de l'expérience

positive acquise dans le cadre de la Conférence sur la défense (Bucarest, mars 2005);

9. *Réaffirment* qu'ils sont résolus à continuer de coopérer pour combattre les menaces de caractère non conventionnel à la sécurité et à la stabilité régionales, telles que le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption, le trafic illicite sous tous ses aspects, et *ont conscience* à cet égard de l'importance de l'initiative lancée pendant la présidence en exercice de la Roumanie relative à une campagne commune contre la criminalité organisée et la corruption. Les efforts doivent se poursuivre pour accroître l'efficacité de cette campagne dans toute la région, notamment en assurant la coordination avec les initiatives et les programmes nationaux de manière à remédier aux problèmes qui se posent aux États participant au SEECP. Le travail du Groupe de consultations sur la lutte contre la criminalité organisée et la corruption, dans le cadre du mécanisme visant à faciliter la mise en œuvre de la campagne, s'est avéré précieux. *Savent* combien il importe de ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption et la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée;

10. *Expriment* leur intention de soutenir une coopération accrue et plus efficace entre le Centre régional pour la lutte contre la criminalité transfrontière, situé à Bucarest (SECI), et les institutions spécialisées de l'Union européenne, comme moyen de concourir à l'action de ces dernières contre la corruption et la criminalité organisée; *expriment* leur soutien à l'élaboration rapide du Plan d'action mentionné dans la résolution du 18 mars du Comité de coopération du Centre régional, plan qui inclut une première rédaction du nouvel instrument juridique à la base du fonctionnement et du futur développement du Centre;

11. *Réaffirment*, que tout en cherchant à réaliser les normes européennes, il importe de moderniser le contrôle aux frontières et de faciliter et harmoniser l'obtention des visas, en respectant les engagements pris par les États participants à l'égard de l'Union européenne;

12. *Réaffirment aussi* leur volonté de renforcer la coopération économique dans la région de l'Europe du Sud-Est, en accroissant le volume des échanges, en encourageant les partenariats entre entreprises et en réalisant des projets communs ayant un impact régional;

13. *Réaffirment en outre* leur volonté de poursuivre les réformes économiques internes de façon à améliorer à l'échelle nationale et régionale le climat de l'activité économique et à favoriser le développement de la petite et moyenne entreprise;

S'agissant du problème du chômage et du sous-emploi, *accordent* la priorité à l'adoption de mesures nécessaires pour promouvoir l'entreprise créatrice d'emplois et efficace et accroître l'emploi dans la région, comme le conclut la Conférence sur « l'entreprise et l'emploi en Europe du Sud-Est », organisée en mai 2004 sous l'égide de la présidence roumaine;

*Confirment* qu'il est urgent de procéder à des réformes structurelles et d'adopter des politiques de cohésion sociale aux niveaux national et régional;

*Confirment également* leur détermination à prendre les mesures nécessaires pour aligner la législation nationale sur l'acquis communautaire et de préparer les

économies des pays de la région à la réalisation des objectifs de la nouvelle stratégie « croissance et emploi » de l'Union européenne;

14. *Expriment* leur volonté de signer et de ratifier dès que possible le Traité établissant la Communauté énergétique de l'Europe du Sud-Est, afin de parachever le Processus d'Athènes;

15. Tenant compte de l'irréversibilité de l'intégration à l'Europe des pays de l'Europe du Sud-Est, *soulignent* l'importance décisive de l'Agenda de Thessalonique pour les Balkans occidentaux, ainsi que la nécessité objective d'établir des relations plus efficaces avec l'Union européenne, étant donné que c'est la condition préalable d'une stabilisation durable de la région;

*Tiennent compte* de la projection de l'Union européenne qui estime qu'en 2020, le volume de la circulation entre l'Union européenne et ses voisins actuels aura doublé;

*Considèrent* que la réalisation des grandes infrastructures régionales d'intérêt international contribuera au renforcement des relations de bon voisinage et des communications entre les peuples de la région;

*Convaincus* que la croissance économique et la prospérité dans la région seraient très incomplets sans une activité générale de reconstruction, de construction et de connexion des grands équipements régionaux de transport;

*Souhaitant* faciliter les transports internationaux de passagers, de marchandises et de ressources énergétiques par la construction d'une infrastructure régionale moderne, ménageant l'environnement, et très efficace;

*Constatant* l'importance de l'infrastructure régionale dans le développement du tourisme en Europe du Sud-Est et dans la transformation de la région en une destination d'élection pour les habitants de toutes les régions du monde;

*Confiants* dans les progrès des réformes sociales et économiques, la consolidation de la démocratie et le respect de la légalité réalisés par les pays de la région;

*Déplorant* l'état actuel de l'infrastructure régionale et l'absence d'investissements importants dans ce domaine;

*Saluent* le projet de déclaration des États participant au SEECP concernant l'infrastructure régionale, présenté par la Bulgarie et, prenant note du fait que la prochaine présidence en exercice organisera une réunion ministérielle sur les réseaux transeuropéens de transports, d'énergie et de télécommunications en Europe du Sud-Est, *demandent* aux ministres de travailler sur la proposition afin, ou bien de l'adopter lors de la réunion susmentionnée, ou bien de l'entériner au prochain Sommet du Processus;

16. *Reconnaissent* l'importance stratégique du Danube, le grand fleuve européen qui relie des pays qui ont des intérêts et des buts communs, et *expriment* leur volonté d'utiliser pleinement le potentiel de coopération économique, environnementale et culturelle qu'offre le Danube pour le développement de la région du Sud-Est de l'Europe;

17. *Réaffirment* leur volonté d'étudier les possibilités d'accroître la coopération régionale dans des domaines tels que la protection de l'environnement,

la protection sociale, la santé publique, l'éducation, le tourisme et d'autres domaines d'intérêt mutuel, qui, pour l'Europe du Sud-Est, sont devenus des priorités;

18. *Réaffirment* leur volonté de continuer la coopération entre le SEECP et d'autres initiatives régionales, et le Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est en particulier, et à ce sujet, *affirment* que la coopération avec l'Initiative anticorruption du Pacte de stabilité et l'Initiative du Pacte de stabilité pour la lutte contre la criminalité organisée s'est révélée utile;

*Confirment* leur intérêt pour l'idée de lancer des initiatives de coopération avec les pays riverains de la mer Noire, notamment avec l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, pour réaliser divers projets d'intérêt commun;

19. *Accueillent* avec satisfaction l'amélioration et l'évolution positive de la coopération régionale dans les domaines des migrations, de l'asile et des réfugiés et à ce sujet, *saluent* la signature du Mémoire d'accord du forum régional organisé sur ce sujet, et l'établissement du Centre régional pour les migrations, l'asile et les réfugiés, établi à Skopje, ainsi que les conclusions de la Conférence ministérielle, de l'Initiative régionale sur les migrations, l'asile et les réfugiés, à Tirana (5 avril 2005);

*Considèrent* cette évolution comme une réalisation importante allant dans le sens du concept de « maîtrise et de direction régionales » qu'incarne le SEECP;

20. *Pour ce qui concerne la situation au Kosovo, expriment leur appui* à la pleine application des normes fixées et au respect de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité, et *appellent* à la reprise d'un dialogue constructif entre Pristina et Belgrade. Le processus d'évaluation des normes et l'ouverture des négociations sur le statut futur du Kosovo ainsi que l'instauration d'une société démocratique et pluriethnique revêtent une grande importance pour la stabilité générale de la région;

21. *Soulignent* qu'il importe de poursuivre la réflexion au niveau régional, ainsi que de groupes d'experts, sur l'évolution de la situation au Kosovo et les perspectives qui s'offrent;

22. *Accueillent avec satisfaction* le renforcement de la dimension parlementaire du SEECP et les résultats de la Conférence des présidents des commissions des affaires étrangères et de l'intégration européenne des parlements nationaux des pays participant au Processus (mars 2005), tels qu'ils apparaissent dans les documents adoptés à cette occasion;

23. *Sont d'avis* que les activités du SEECP tant au niveau européen qu'au niveau international doivent gagner en visibilité et que le dialogue doit se poursuivre sur le renforcement du processus, tout en donnant à ce dernier un véritable caractère décisionnel;

Ils accueillent avec satisfaction l'intention de la nouvelle présidence, la Grèce, de relancer la dynamique du processus de coopération en rehaussant la visibilité politique et de présenter des propositions tendant à renforcer la capacité institutionnelle. Ils prennent également note de sa volonté de présenter des propositions concrètes sur la question du secrétariat du SEECP;

24. *Encouragent* la création d'un site Web officiel du SEECP, comme moyen de sensibiliser aux activités du Processus;

25. *Réaffirment* leur condamnation ferme et sans équivoque des actes de terrorisme en Iraq, qui entraînent la mort de civils innocents et la prise en otage de leurs ressortissants, et *réaffirment* leur plein appui aux efforts déployés à l'échelle internationale pour venir à bout de cette menace mondiale;

26. *Se déclarent solidaires* des infirmières bulgares condamnées en Jamahiriya arabe libyenne et demandent de nouvelles initiatives diplomatiques pour obtenir leur libération dès que possible, tout en exprimant leur sympathie aux enfants libyens infectés et à leurs familles;

*Se déclarent attristés* par les pertes causées par les inondations qui dévastent la Roumanie et la Serbie-et-Monténégro, et appuient les mesures tendant à atténuer les dégâts ainsi que les souffrances des populations vivant dans la zone frontalière;

27. *Expriment leur gratitude* au Président Traian Basescu, au Gouvernement et au peuple roumains pour leur chaleureuse hospitalité pendant la huitième Réunion du Processus de coopération d'Europe du Sud-Est à Bucarest;

28. *Décident que* pendant la période 2006-2007, la Présidente en exercice sera M<sup>me</sup> Kolinda Grabar-Kitarovic, Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne;

29. *Souhaitent* la bienvenue à la nouvelle présidence grecque, et décident que la prochaine Réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays du SEECP aura lieu à Thessalonique, en 2006.

Bucarest, le 11 mai 2005

---